

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Artikel: Les huiles minérales : ennemi N 1 de l'eau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les huiles minérales – Ennemi N° 1 de l'eau

79

La pollution par suite de déversement d'huile constitue aujourd'hui en permanence une grave menace pour nos réserves d'eau potable et d'eau de la nappe phréatique. Les plus petites quantités d'huile peuvent rendre l'eau de communes entières non potable durant des années. C'est pourquoi plusieurs cantons ont promulgué des dispositions législatives instituant un contrôle périodique sévère des réservoirs de carburants et de combustibles liquides. On ne saurait assez recommander aux propriétaires de réservoirs situés dans des cantons qui ne connaissent pas une telle réglementation de procéder également à des revisions régulières, car les dommages causés par des fuites provenant de réservoirs non étanches entraînent des mesures d'assainissement très coûteuses, dont les propriétaires des réservoirs doivent assumer la charge. Dans le même domaine, les conducteurs de camions-citernes encourent aussi une grande responsabilité; ils ne devraient jamais perdre de vue qu'ils transportent un chargement aussi coûteux que dangereux, constituant une menace constante pour l'eau. Si, malgré la prudence avec laquelle ils conduisent, un accident se produit et que de l'huile s'écoule, il y a lieu de prévenir la police dans le plus bref délai, en lui indiquant exactement le lieu du sinistre. Le remplissage de l'huile appelle également des précautions particulières, car il suffit d'un instant d'inattention pour que l'huile se répande dans les canalisations et même dans l'eau de la nappe phréatique. Au surplus, les automobilistes devraient faire preuve d'une prudence toute particulière lorsqu'ils dépassent ou qu'ils croisent un camion-citerne: en effet, de nombreux accidents où des camions sont impliqués n'ont pas d'autre cause que l'inobservation des règles de la circulation par les conducteurs de voitures servant au transport de personnes.

Et comme il est certain que les métiers manuels ne disparaîtront jamais, il faudra toujours des hommes habiles de leurs mains, sachant torturer le matériau pour lui donner une forme. Il y a les tâches éternelles où la main de l'homme intervient: il faudra donc toujours un compagnonnage. Même les atomiciens veulent s'organiser en cayenne! Saturés de spéculations intellectuelles, de travaux laboratoires, ils ont besoin entre eux, surtout, d'une grande fraternité, et, par la tradition du compagnonnage, les atomiciens cherchent un peu d'air frais dans une discipline traditionaliste.

Et c'est pourquoi l'on peut croire que, dans différents métiers, le compagnonnage grandira et que dans mille ans, comme aujourd'hui, cet apologue moyenâgeux aura toujours la même valeur:

Sur le chantier d'une cathédrale, trois hommes faisaient la même besogne. A la question: «Que faites-vous?»

Le premier répondit: «Je gagne ma vie.»

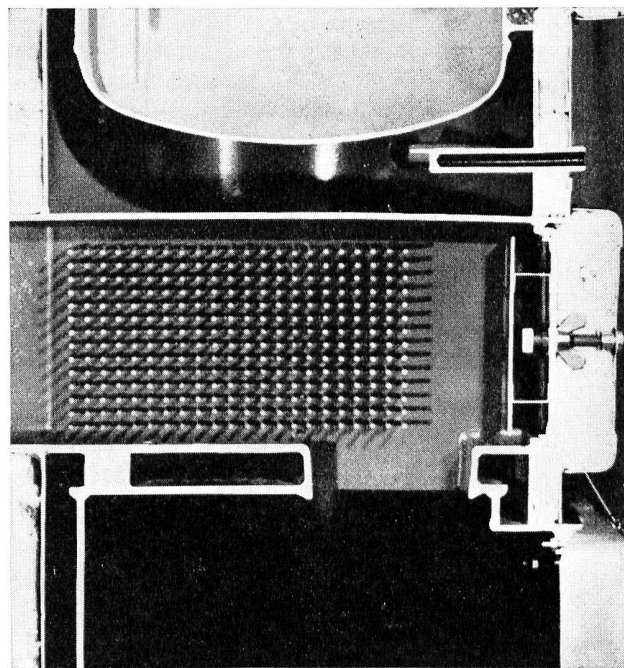
Le second: «Je taille une pierre.»

Le dernier: «Je bâtis une cathédrale.»

Celui-là seul, était un compagnon!

Dimensions réduites, rendement record, forme idéale,

grâce à l'échangeur breveté CIPAG-SUNROD



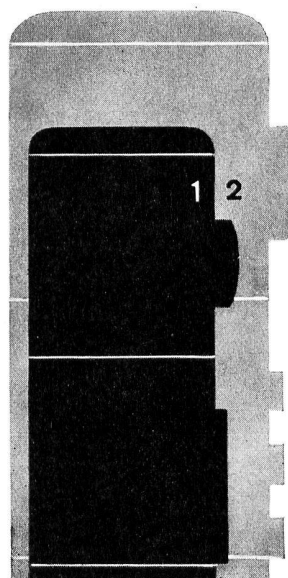
La chaudière combinée CIPAG-SUNROD

est construite en acier spécial de haute qualité. Son réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion.

Le foyer polycombustible permet une combustion parfaite du mazout ou du gaz et peut être instantanément adapté au charbon en cas de nécessité.

Régulations simples ou électroniques ultra-modernes.

35 ans d'expérience dans la construction d'appareils thermiques.



CIPAG

CIPAG SA Vevey

Fabrique de chaudières
021/51 94 94